



GEMENG  
HABSCHT

# AVIS

## Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

### *Rétrécissement de la chaussée – rue Laangefuert à Septfontaines*

En raison de l'aménagement d'un passage piétons dans la rue Laangefuert à Septfontaines, le collège échevinal, lors de sa séance du 3 mars 2026, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1<sup>er</sup> : Du samedi, 7 mars 2026 jusqu'au plus tard le vendredi, 13 mars 2026, la circulation dans la rue Laangefuert à Septfontaines est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à la hauteur de la maison sise 18, Mierscherstrooss.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 3 mars 2026  
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre,

Serge Hoffmann

Administration  
Communale

Place Denn  
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

[www.habscht.lu](http://www.habscht.lu)